

Epagny Metz-Tessy, le 1<sup>er</sup> juillet 2026

☎ : 04 50 63 62 55  
Em@il : ifsi.accueil@ch-annecygenevois.fr

## PIÈCES À FOURNIR pour la constitution du dossier d'inscription en formation Aide-Soignante 2026/2027

### ☞ DOSSIER ADMINISTRATIF (à renvoyer avant le 24 juillet 2026)

- La fiche de renseignements dûment complétée
- La photocopie de l'attestation de responsabilité civile individuelle fournie par votre compagnie d'assurance. Concernant les périodes de stages, vous êtes assurés par notre institut.
- L'attestation d'inscription au régime général de Sécurité Sociale dûment complétée
- La photocopie de l'attestation de droits à l'assurance maladie en cours de validité émise par AMELI
- La photocopie de votre relevé de notes du baccalauréat si celui-ci a été obtenu en 2026

### ☞ DOSSIER FINANCEMENT (à renvoyer avant le 24 juillet 2026)

- Si vous êtes financé par votre employeur, l'engagement employeur en fonction de votre cursus  
En cas de prise en charge partielle du coût de la formation, le candidat s'engage à s'acquitter du reste dû.
- Prise en charge possible du coût de la formation par la région Auvergne Rhône Alpes.
  - ☞ Vous devez justifier votre statut (*poursuite d'études ou demandeur d'emploi*) directement auprès de notre institut. Transmettre le document qui vous concerne :
    - Poursuites d'études : Certificat de scolarité de moins de 24 mois
    - Demandeur d'emploi : Attestation d'inscription à France Travail de moins de 3 mois

### ☞ DOSSIER MEDICAL (à renvoyer avant le 31 juillet 2026 au Service de Santé au Travail du CHANGE adresse ci-dessous)

- Le calendrier vaccinal à faire remplir par un médecin
  - Joindre la copie des vaccinations et maladies infantiles à jour du carnet de santé  
**NB** : si aucune injection vaccinale anti hépatite B n'a été réalisée à ce jour, le schéma accéléré est à privilégier afin de pouvoir intégrer les stages. (cf extrait du calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2024 (04/ 2024), du ministère du travail, de la santé et des solidarités) : Conformément à l'AMM du vaccin ENGERIX® B20 µg, le schéma accéléré comporte l'administration en **primo-vaccination de 3 doses en 21 jours (J0, J7, J21)**, suivies d'un rappel 12 mois.
  - Joindre la copie des résultats du laboratoire : sérologie anticorps anti HBC

→ **L'ensemble du dossier médical** est à envoyer sous enveloppe, au format A4, à l'adresse suivante :

**Médecine de Santé au Travail du Centre Hospitalier Annecy Genevois**  
1 avenue de l'Hôpital - BP 90074 - 74374 EPAGNY METZ-TESSY



**Ne perdez pas de temps pour vous mettre à jour dans vos obligations vaccinales. Tout élève qui ne sera pas en conformité au regard des vaccinations ne pourra pas partir en stage.**



## INFORMATIONS PRATIQUES

**Tenues professionnelles** : L'achat d'au moins une tenue professionnelle nominative (tunique - pantalon) pour les ateliers pratiques vous sera demandé. **Un prestataire sera présent le jour de la pré-rentrée** pour proposer l'achat de tenue(s) à un **tarif de 20 €** (tunique étiquetée à votre nom et pantalon). **Si vous êtes intéressé(e), vous devrez vous munir d'un chèque.**

**Demande de bourse** : Faites votre demande dès aujourd'hui à l'adresse internet suivante : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/obtenir-une-bourse-pour-suivre-une-formation-dans-le-secteur-sante-social>

Le **code d'accès** correspondant à notre établissement est **SD6atY7**

**Logements** : Vous pouvez consulter les offres de location sur le site : <https://www.logement-etudiant-annecy.fr/>

**La rentrée scolaire aura lieu le Lundi 24 août 2026 à 9h sur le site d'Annecy (y compris la promotion de Gex)**

**Pour information, voici les adresses des sites de formation :**

**Pour le site d'Annecy : IFSI - IFAS d'Annecy**  
**Centre Hospitalier Annecy Genevois**  
1, avenue de l'hôpital – BP 90074  
74374 EPAGNY METZ TESSY

**Pour le site de Gex : 72 rue des Transporteurs**  
**01170 GEX**

*Tout courrier doit être adressé sur le site d'Annecy*

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat de l'IFAS

☎ 04 50 63 62 55

Voici nos horaires d'ouverture durant l'été :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h